

Les salariés du BTP en Val d'Oise vont pouvoir déjeuner au chaud !

Une convention a été signée entre la FFB 95, la CCI 95, la CMA 95 et l'UMIH IDF, afin de permettre **aux salariés du BTP** de déjeuner au chaud !

Cette convention a été validée par la préfecture du Val d'Oise.

Les modalités sont simples, le restaurant signe la convention d'engagement avec la CCI 95 ou la CMA 95, et **s'engage à respecter strictement le protocole sanitaire.**

Ensuite deux possibilités :

- Soit l'entreprise a un chantier qui dure à proximité du restaurant et **conventionne pour une durée.**
- Soit le salarié du BTP, qui n'est pas affecté à un chantier en particulier, **contacte un restaurant partenaire et réserve. Lorsqu'il arrive, présente sa carte CIBTP.**

Bien entendu le restaurateur tiendra un registre des présents.

La liste des restaurants engagées dans la démarche **sera mise à jour autant que nécessaire sur les sites internet et les différents réseaux sociaux de la FFB 95, CCI 95, CMA 95 et UMIH IDF.**

Liens utiles

[+ d'infos sur le site de la CCI](#)